4e rencontre

ville / office municipal du sport / mouvement sportif

le 9 avril 2011

parrainée par : Kevin Campion
Vice-champion de France du 50 km marche

BILAN

ville de vénissieux

oms vénissieux
SPORT ET CONCERTATION

RENCONTRE VILLE – OMS - MOUVEMENT SPORTIF
9 avril 2011

1 - Mots introductifs **3**

1 – 1 Madame Michèle Picard, Maire de Vénissieux 3

1 – 2 Monsieur Patrick Prade, Président de l'OMS 5

1 - 3 Prises de parole concernant le Projet Sportif Vénissian 6

2 - Table ronde n°1 : organisation d'événements sportifs et développement durable **7**

2 – 1 Compte rendu des échanges 7

2 – 2 Synthèse de la table ronde 9

3 - Table ronde n° 2 : accessibilité à la pratique sportive pour les publics éloignés leur intégration dans une pratique en club **11**

3 – 1 Compte rendu des échanges 11

3 - 2 Synthèse de la table ronde 14

4 - Table ronde n°3 : l'intégration des jeunes au sein de la vie associative **15**

4 - 1 compte rendu des échanges 15

4 – 2 Synthèse de la table ronde 17

5 - Intervention d'Andrée Loscos sur l'impact de la réforme des collectivités territoriales sur la gestion globale du sport dans une commune **19**

6 - Remise officielle des prix de l'appel à projet « la preuve formelle » **21**

Benoit DEPIERRE, Directeur des sports - Ville de Vénissieux, ouvre la séance de cette 4e rencontre Ville OMS Mouvement Sportif. Il remercie Monsieur Michel CALZAT, délégué du Préfet et Monsieur Yann CROMBECQUE représentant la Région.

Il rappelle les temps forts de cette journée :

- Synthèse sur les actions menées dans le cadre du Projet sportif vénissian
- Débats et réflexion en 3 tables rondes : organisation d'événements sportifs et développement durable / accessibilité à la pratique sportive pour les publics éloignés, leur intégration dans une pratique en club / intégration des jeunes au sein de la vie associative
- Présentation vidéo des grands axes de la politique sportive municipale
- Synthèses des tables rondes et préconisations
- Clôture de la journée sur un sujet d'actualité : impact de la réforme des collectivités territoriales sur la gestion globale du sport dans une commune
- Remise officielle des prix suite à l'appel à projet « la Preuve Form'elle »

1 - Mots introductifs

1 – 1 Madame Michèle PICARD, Maire de Vénissieux

"Je tiens à remercier l'ensemble des participants à cette 4e rencontre entre la Ville, l'OMS et le Mouvement sportif. Pour le maire que je suis, le travail de ces rencontres est fructueux, indispensable et très utile.Laboratoire d'idées pour le sport Vénissian, les débats que vous engagez nous permettent d'agir rapidement sur les mutations, nombreuses et rapides, des pratiques sportives. Nous avons le socle, les fondations en somme, avec des équipements sportifs solides, modernes et de qualité au service de tous les Vénissians, au service d'une certaine éthique du sport, celle qui renforce la socialisation, l'intégration, l'éducation et le respect de l'autre.

Ces fondations, c'est par exemple le fait que la ville est la mieux dotée de l'agglomération en nombre de m² d'installations sportives par habitant, c'est ses 11 000 licenciés, ses 78 clubs et ce chiffre impressionnant : 20% des Vénissians pratiquent une activité sportive en club. C'est aussi la garantie et la promesse de sortir par le haut du sinistre du CNI, c'est le partenariat du centre médico-sportif avec celui de Lyon Gerland, un plus indéniable pour le suivi médical des sportifs et clubs de notre ville.

Depuis 2001, la ville a investi plus de 18 millions d'euros dans la réalisation, la rénovation et l'amélioration d'équipements. Ça se voit, ça se sait et ça sert le vivre-ensemble vénissian. C'est donc sur des bases solides que viennent s'ajouter les outils de réflexion de ces Rencontres. J'en veux pour preuve le succès de l'appel à projet "La preuve Form'elle", fruit des débats des 3èmes Rencontres relatifs à la pratique sportive au féminin.

Nous avons d'autant plus besoin de ces espaces de réflexion que l'on peut nourrir légitimement des inquiétudes au sujet du sport amateur. À l'instar des lieux publics, des écoles, de la santé, le sport est un espace laïque, un espace où la tolérance, le respect de la différence et la mixité sont en quelque sorte les premières règles de base. Nous devons rester fermes et vigilants sur ce point.
Octroyer dans les piscines des créneaux horaires aux femmes d'un côté et aux hommes de l'autre, c'est faire fausse route, c'est diluer et contaminer l'idée de libre accès aux pratiques sportives, de partager ensemble des disciplines. Les dispenses d'EPS de plus en plus fréquentes pour les jeunes filles, en natation notamment, prouvent que les freins culturels ou religieux agissent ici ou là.

Ce sont des entraves, des entraves à la mixité, des entraves aussi au droit d'entretenir sa condition physique car le sport n'est pas qu'une question de compétition, c'est aussi un enjeu de santé, d'être bien dans son corps ! Je reviendrai sur cet ensemble de questions lors de la remise de prix de la 1ère édition "La preuve form'elle".

L'autre péril qui menace, c'est, à travers les politiques libérales du gouvernement actuel,

l'opposition latente entre sport business, sport spectacle, drainant des fonds étatiques, et sport amateur et sport scolaire devenant les parents pauvres du budget national. Cette évolution est en route : le budget national 2011 pour le sport est en baisse de 15%, et une partie des fonds du Centre National du Développement du Sport est détournée au profit de l'Euro de foot 2016.

Par rapport à 2010, ce sont plus de 35 millions d'euros qui vont manquer. Je tire la sonnette d'alarme. Le sport amateur, le sport pour tous, dont l'État se débarrasse sur le dos des collectivités locales, est en danger. Pour preuve : la part de la contribution de l'Etat pour le sport est de 11,9%. Celle des collectivités de 24,3% ! Et ce alors que le tandem Sarkozy-Fillon asphyxie financièrement et politiquement les communes et départements. Gel des dotations, des subventions, et au final la promesse d'une politique d'austérité désastreuse pour les biens et services publics.

Pour les 275 000 associations sportives de notre pays, le stade des inquiétudes est dépassé. Pour les communes, que l'Etat place en position de fusible, l'équation « faire plus avec moins de moyens » va vite devenir insoluble. Je pense nécessaire d'avoir ces éléments en tête avant de parler avec vous du thème de ces 4èmes rencontres : le sport et la dimension de développement humain durable. Un sport à taille humaine, c'est l'axe qui est privilégié et qui forme l'ossature des travaux, expériences et échanges de cette journée.

Comment concilier organisations et manifestations sportives et respect de l'environnement ? Cette question est légitime. Elle doit être prise en compte aussi bien par les participants que par les organisateurs de façon à changer nos comportements. Lorsque nous avons organisé la randonnée pour la paix ou encore récemment la marche nordique, qui a rencontré un beau succès, sur le plateau des Grandes Terres, la donnée environnementale a été prise en compte et a fait l'objet de recommandations, de concertations et d'échanges avec le syndicat des Grandes Terres par les services de la Ville.
On ne peut pas pratiquer ses activités physiques n'importe comment ni à n'importe quel prix. Respect du cadre, respect de l'adversaire, respect de l'intégrité physique: le sport connaît ces valeurs-là, et sait les transmettre. Respecter l'environnement semble donc couler de source. Sauf que le sport n'est pas un milieu clos et il est traversé par les maux de notre société, de la réussite individuelle, coûte que coûte, de la compétition exacerbée, parfois même par les parents. C'est la porte ouverte à bien des excès, à des valeurs dévoyées auxquelles le sport, malheureusement n'échappe pas.

L'autre volet de ces 4èmes rencontres est à la fois humain et citoyen. Améliorer l'accessibilité de la pratique sportive à des populations qui en sont privées à leur insu, comme les personnes handicapées, c'est un chantier porteur d'espérance et synonyme d'une démocratisation de la pratique sportive.
Le sport, je le répète, doit rester ce formidable terrain d'intégration, aussi bien pour les personnes handicapées, physique ou mental, que pour les personnes valides. Et si des efforts sont à fournir en matière d'accès aux disciplines, au matériel pour les personnes handicapées, c'est bien la preuve qu'en amont la société dans son ensemble n'a pas accompli cette tâche.

Rejeter les barrières de l'exclusion, renforcer le vivre-ensemble, tout ce qui concourt à ce double mouvement est donc primordial dans une société en perte de repères. Dans cet esprit, le thème de votre table ronde sur l'intégration des jeunes au cœur de la vie associative est fondamental. Il y a des passerelles à dresser entre l'intégration et l'implication des jeunes et le milieu associatif. Pour les jeunes générations, le sport ne doit pas être uniquement un objet de consommation, mais une source de réflexion, de décisions.

Monter des projets, animer les structures, c'est aussi ça la vie d'un club et les jeunes y ont toute leur place. J'ai toujours considéré le sport comme un vivier, qui éduque et qui peut faire passer les jeunes du sportif passionné au sportif citoyen, puis au citoyen tout court. En rejoignant les structures d'un club, on s'implique tout simplement dans la vie de la cité, dans une forme de militantisme synonyme d'engagement : on se met au service de l'intérêt général.
C'est ce que j'appelle l'école du sport, et ce saut entre la pratique d'une activité et l'implication dans l'activité de son club doit être encouragé auprès des jeunes car il ouvre d'autres horizons. De fil en aiguille, à travers la prise de responsabilité et l'engagement, le militantisme sportif, associatif devient un cheminement vers d'autres militantismes. C'est ce parcours, cette initiation que le sport peut aussi apporter.

Enfin, pour conclure, il y a aussi des efforts à faire sur l'accès des femmes aux postes à responsabilités. Elles sont sous-représentées à tous les échelons de la pyramide. Elles ne constituent par exemple que 15,5% des conseillers techniques régionaux, ce qui est très faible, tout le monde en conviendra. Conquêtes intra et extra-sportives, intégration, éducation, voilà des valeurs et des enjeux qui ont des échos dans l'ensemble des espaces publics qui forment notre République.

Je ne doute pas que le sport soit un rouage essentiel dans l'apprentissage de la vie collective. C'est la raison pour laquelle la ville de Vénissieux y est très attentive. J'attends donc avec impatience le fruit de vos réflexions, l'originalité de vos projets et suggestions, qui font la richesse de ces rencontres entre la Ville, l'OMS et le mouvement sportif.

Je vous souhaite une bonne journée de travail et vous remercie."

1 – 2 Monsieur Patrick PRADE, Président de l'OMS

"Madame le Maire, Monsieur le Délégué du Préfet, Madame l'Adjointe au sport, Mesdames, Messieurs les Élus, Chers amis,

À mon tour de vous remercier de votre participation à la 4ème rencontre Ville OMS Mouvement sportif vous étiez déjà nombreux en 2005, 2006 et 2009 vous l'êtes encore plus.

Ces rencontres Ville/OMS/Mouvement sportif, dorénavant biennales, s'inscrivent comme des temps forts dans le cadre du développement du Projet Sportif Vénissian et permettent à l'ensemble du mouvement sportif local de prendre connaissance du dynamisme de notre Ville en matière de sport.

Car il ne faut pas oublier que l'OMS, association loi 1901, est un lieu de concertation, orchestré autour de ses différentes Commissions, et un organisme force de proposition à la Municipalité. L'OMS est le porte – parole du mouvement sportif en général et des associations sportives en particulier.

Tous nos travaux et actions sont donc réalisés en étroite collaboration avec la Municipalité et notamment avec la Direction Sport Jeunesse. Je salue Jean Marc et félicite Benoît pour sa nomination. Vous aurez, par la suite, le point d'avancement des travaux réalisés par 3 des 7 Commissions de travail de l'OMS conduits depuis la dernière rencontre. Un des derniers « gros chantiers » traité ensemble a d'ailleurs été la mise en place d'une solution pour une nouvelle organisation du Centre de Médecine du Sport afin de renforcer la prévention des accidents chez le sportif.

Je suis ravi de participer à l'OMS pour cette 4ème rencontre puisqu'elle a un thème qui m'est cher : le développement humain durable. "*Réaliser dans l'âge d'homme les rêves de la jeunesse, c'est ainsi qu'un poète a défini le bonheur.*" Cette réflexion de Léon Blum reprenant Alfred de Vigny "*Qu'est-ce qu'une grande vie, sinon une pensée de la jeunesse exécutée par l'âge mûr ?*" a inspiré l'OMS de Vénissieux pour donner aux jeunes la place qu'ils méritent et les intégrer dans nos travaux.

Alors, Président de la commission aide à la formation, j'avais imaginé un projet de cursus "Dirigeants de demain" pour préparer nos jeunes bénévoles à prendre des fonctions dans leurs clubs. Clubs que j'apparente à une PME gérant un budget, employant des salariés, tenant son conseil d'administration et surtout créant de la valeur.
Il m'a semblé nécessaire d'aller encore plus loin pour intégrer nos jeunes dans nos processus de réflexions et souvenons nous du Rapport Brundtland "Le développement durable satisfait les besoins de la génération actuelle sans compromettre les possibilités des générations futures à satisfaire les leurs." L'OMS est d'ailleurs une des 78 associations françaises membre du Forum des Amis du Pacte Mondial de l'ONU.

Donc, nous avons décidé de lancer un chantier "Développement Durable" en 2010 confié à la commission Innovation animée par Aurélien et plusieurs jeunes des clubs vénissians, que vous retrouverez dans les tables rondes, démontrant ainsi que les jeunes sont prêts et demandeurs pour s'engager bénévolement dans les structures associatives.

Les travaux de cette commission porteuse d'avenir s'articulent autour de trois sphères dynamiques :

- sociale,
- environnementale
- économique ou sociétale

Ce sont les 3 "piliers" du développement durable.

La commission a retenu quatre grands domaines pour, à terme, proposer un plan d'action :

- Le développement durable, une nouvelle approche des politiques sportives,
- La solidarité sportive au service du développement durable,
- Une gestion et une organisation du sport respectueuses de l'environnement,
- Une économie sportive au service du développement durable.

Ces quatre chapitres rassemblent les 3 "piliers" du développement durable (social, environnemental et économique) auxquels s'ajoute celui des valeurs spécifiques du Sport.

La commission s'appuie sur :

- "L'Agenda 21", pour son apport méthodologique.
- " Vénissieux 2015 : projet de ville - projet de vie", et plus particulièrement l'orientation 25 dont l'objectif est "LE SPORT QUI ÉDUQUE, LE SPORT PLAISIR, LE SPORT D'EXCELLENCE".

La commission répondra à la fin de ses travaux à cette question : "Quelle doit être la configuration du sport à Vénissieux en 2015/2021 selon nous, ses futurs dirigeants".

Cette 4ème rencontre Ville OMS sera sans nul doute un accélérateur pour les membres de la commission. Je rappelle que cette commission est ouverte aux volontaires qui souhaitent participer et apporter à la réflexion donc n'hésitez pas à nous contacter au 04.72.50.00.12.
Le philosophe régional Jean Guiton nous alerte « La Jeunesse est désemparée ; l'une des raisons de son trouble est que l'on n'exige plus assez d'elle. La jeunesse avec raison exige qu'on exige. »
Merci d'être nos aiguillons et bonne matinée de travail à tous. »

Benoît DEPIERRE rappelle que **Kévin CAMPION** est le parrain de cette journée mais retenu par ailleurs il a tenu à faire part de son soutien à cette manifestation par un message vidéo.

1 - 3 Prises de parole concernant le Projet Sportif Vénissian

Jean-Patrick TCHALIKIAN, Président de la commission Équipements
Il commente une présentation qui traite de la question des équipements, travaux de maintenance, réhabilitation et rénovation et précise que la commission a déjà amorcé l'étude pour l'année suivante. Il remercie les clubs pour leurs propositions et la Municipalité. (Annexe 1)

Gilles GAILLARD excuse Monsieur MALFONDET, Président de la commission Politique Sportive et Éducative
Il présente le bilan des différents travaux de la commission et notamment la politique sportive féminine dont la problématique devient récurrente (Annexe 2). Suite à une demande de Madame le Maire et de l'Adjointe au sport, une étude sur le sujet, pilotée par la Direction des sports, a été menée sur toute la Ville pour élaborer un état des lieux. Elle a révélé que les filles pratiquent moins, abandonnent à l'adolescence, l'offre est peu adaptée au souhait des femmes...
La commission a pris le relais de cette étude en 2009 et 2010 avec la mise en ligne sur le site de l'OMS d'informations à destination du public féminin, un travail en lien avec la commission formation et avec la direction sports et jeunesse pour l'appel à projets « la preuve form'elle ».
Elle va s'atteler en 2011 à la thématique de la table ronde n°2 à savoir « sport et handicap ».

Patrick PRADE transmet les amicales salutations de Christian CODELUPPI, Président de la commission Aide à la formation et s'exprime en son absence sur le sujet
Il insiste sur le rôle incitatif de l'OMS pour faire progresser les savoir-faire, l'aide financière qu'il apporte et son rôle pour informer les clubs (Annexe 3).

Benoît DEPIERRE remercie les intervenants et invite les participants à se rendre sur les différentes tables rondes.

2 - Table ronde n°1 : organisation d'événements sportifs et développement durable

2 – 1 Compte rendu des échanges

Animateur : Aurélien TIVILLIER
Intervenants :

- **Yvan BIDALOT de l'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise**
- **Cécile VIGOUROUX, Chargée des questions relatives au Développement Humain Durable à la Ville de Vénissieux**

Témoin : Raphaël BOUJUT, responsable du département Éco-conception – directeur adjoint – ATEMIA

Cécile VIGOUROUX intervient sur le développement humain durable à Vénissieux et commente un document Power Point qui s'articule en 4 points (Annexe 4) :

- Principes du Développement durable et du plan climat
- Calendrier des événements développement humain durable
- Appel à éco-projets
- le développement durable et le sport

Yvan BIDALOT prend ensuite la parole en s'appuyant sur un document Power point ayant pour fil conducteur "comment initier des actions de développement durable lors d'événements sportifs" (Annexe 5).

Aurélien TIVILLIER sollicite les réactions de l'assemblée : êtes vous sensibles à cette notion sport et développement durable ?

Gilles FLORENSON (ville de Vénissieux)
Il précise que par son métier il est contact avec la jeunesse. Il estime que des avancées seront possibles si on éduque le public jeune ; il cite pour exemple les impacts de mégots le long de la main courante sur la pelouse synthétique du stade Laurent Gerin ; les adultes détruisent la pelouse et pourtant ils la paient grâce à leurs impôts. Il regrette aussi les jets de cannettes et de bouteilles dans les buissons. Il propose des panneaux d'information pour changer les comportements plus efficaces à son avis que les mesures plus coercitives. Par exemple, l'augmentation du prix des parkings ne dissuade pas les gens d'utiliser leur véhicule personnel. La prise de conscience des gestes entraîne un cheminement de pensée, processus durable chez les enfants qui comprennent mieux l'enjeu.

Yvan BIDALOT
Il est favorable à la pédagogie et constate aussi la difficulté d'intervenir auprès des adultes qui, cependant, sont plus réceptifs s'ils sont déjà parents ou le deviennent. Il insiste sur la nécessité de faciliter les transports en commun ou en vélo.

Le débat s'ouvre sur la question de l'alimentation.

Eliette PICCOLO (Ville de Vénissieux)
Elle se sent concernée par cette question notamment pour les ravitaillements ; que donner aux sportifs ? les jus de fruits ce serait idéal, des pommes aussi mais c'est un produit périssable, il faut respecter des règles d'hygiène et aussi tenir compte des contraintes financières.
Gilles FLORENSON déplore le contenu des goûters ou pique nique des enfants avec chips et coca cola.

Yvan BIDALOT
Pour ses interventions scolaires, l'Agence a proposé de prendre en charge le pique nique et lors de visites de fermes, les enfants ont eu la possibilité de ramener des produits bio à leurs parents. Il ajoute que le coût des "paniers paysans" est quelquefois inférieur à celui de la grande distribution.
Cela demande de repenser comment organiser un événement dans une optique de développement durable.

Cécile VIGOUROUX
Il existe à la Ville de Vénissieux des interlocuteurs pour ces problèmes.

Frédéric LOPEZ (Ville de Vénissieux)
Des pratiquants sportifs demandent une augmentation du chauffage dans les installations en hiver. Quelle température sera préconisée car augmenter d'un degré a un coût ?

Cécile VIGOUROUX
La tendance est plutôt à la réhabilitation des installations et non à une augmentation des fluides. On demande aux participants de s'habiller plus chaudement. Elle ne connaît pas la température qui sera retenue mais c'est un point à discuter.

B LACOMBE (association sportive des cheminots de Vénissieux)
Pendant la semaine de la propreté, les enfants sont sensibilisés mais quelle sera leur réaction face à l'action de leurs parents ?

Yvan BIDALOT
La plupart des messages commerciaux montrent l'influence des enfants sur les achats des familles ; ce sera pareil pour le développement durable, ils ont une influence. Pour exemple la mise en place du tri des piles dans une école maternelle donc chez les plus jeunes, aura un impact pour plus tard.

Pierre Alain MILLET (Adjoint au Maire Ville de Vénissieux)
Il apprécie que l'on aborde ce thème. Il y a contradiction quant à l'exemple du message publicitaire car les adolescents peuvent oublier. Il ne faut pas se culpabiliser car plein de choses restent mais il y a un vrai choix de société et de vraies questions politiques. Il estime qu'on ne doit pas trop mettre l'accent sur les comportements individuels, il n'y a pas que son propre geste qui compte. Il préfère parler de coresponsabilité avec intervention de tous les responsables. Il cite pour exemple l'étude avec l'ALE à la Médiathèque qui présentait une consommation importante en climatisation.
Plein de choses sont faisables sur de nombreuses actions dans le concret comme à la Foulée vénissiane ; la sensibilisation est efficace si elle intervient dans le cadre d'actions portées par des acteurs de terrain.

Jacqueline RAFFENOT (Directrice école élémentaire)
Concernant l'éducation des enfants, elle fait part de la visite d'une diététicienne dans une classe de CM1 – CM2 ; les enfants écoutent, entendent mais ils doivent pouvoir appliquer les préceptes par exemple une distribution de fruits au cours d'une manifestation.
Elle considère qu'évoluer dans un environnement propre est propice à l'éducation car le premier papier jeté se voit. Il faut préserver une logique et les actions organisées porteront leurs fruits.

Mr TOUATI (USV football)
Les déplacements que chacun effectue sur la commune pourrait permettre de mieux communiquer sur le développement durable avec par exemple des magnets apposés sur des voitures qui pratiquent le covoiturage.

Raphaël BOUJUT apporte son témoignage sur la thématique avec une application intitulée « comment organiser et évaluer un événement éco responsable ».
Il présente la méthode (annexe 6). A l'aide des tableaux Excel proposés par sa société, il s'agit de se poser les bonnes questions, s'auto évaluer. C'est une démarche compliquée, on peut faire des erreurs ou agir différemment mais l'essentiel est de se placer dans une phase d'actions progressives.

Aurélien TIVILLIER propose que les participants s'expriment sur une expérience à faire partager, des actions ont-elles déjà été mises en place ?

Jacqueline RAFFENOT
Elle souhaite savoir si cette méthode a déjà été vendue et si les clients ont eu des résultats.

Raphaël BOUJUT
Cette application a été créée en 2006 par des canadiens notamment, testée et mise à jour chaque année ; des ateliers ont été constitués avec l'ADEME pour la mise à jour du système. Ce sont des outils de pilotage qui créent du lien entre les équipes de l'événement. Il constate une réelle prise en compte en France.
Il ajoute qu'Atémia ne vend pas un outil mais il faut suivre une formation pour intégrer une démarche. À l'échelle d'un territoire, ils essaient de regrouper les partenaires.

Un représentant de l'ALVP
Il constate la présence de tasses et gobelets pour le service du café et trouve que les plaquettes remises ce jour sont trop luxueuses. L'éducation au développement durable commence déjà par nous, il regrette la démission des parents qui devraient être mis devant leurs responsabilités.

Joël VALLA (Ville de Vénissieux)
Il précise qu'il est chargé de l'événementiel et fait quelques remarques sur les pratiques actuelles : le boulodrome n'est pas approprié à ce type d'initative et la mise en place a nécessité trois jours de travail et de transport, les panneaux ne seront pas réutilisables ; il ajoute concernant la Foulée Vénissiane être surpris par la communication sur le développement durable avec les baudruches et la poubelle gonflable, moyens qui consomment de l'énergie. Dans l'optique du développement durable, il est important de réfléchir sur le support de communication que l'on utilise.

Frédéric LOPEZ
Il revient sur l'intervention de Raphaël Boujut. Il cite l'exemple de l'UFOLEP qui favorise les événements en lien avec le développement durable. Ainsi, lors d'un tournoi de handball, un bonus était attribué s'il s'intégrait dans une logique de développement durable.

Raphaël BOUJUT
Il confirme que les collectivités territoriales peuvent favoriser et bonifier les démarches de développement durable, ça évolue. À l'échelle des fédérations c'est variable, certaines y sont sensibles d'autres moins. Il s'agit de favoriser des méthodes à vitesse variable.
Les enjeux politiques sont présents : le tee-shirt distribué est-il utile, a-t-il du sens ? ne serait-il pas préférable de valoriser les produits locaux ? Comment se poser les bonnes questions ?

Yvan BIDALOT
Il mise sur l'exemplarité quand on est éducateur en montrant le bon exemple par des petites choses au quotidien. Le coût est une question primordiale mais il faut savoir qu'un tiers de l'alimentation achetée part à la poubelle. Il essaie de cuisiner avec les jeunes pour ne plus avoir recours à la cuisine industrielle. L'important n'est pas que l'enfant reproduise l'action mais il ait des clés pour le faire quand il voudra.

Aurélien TIVILLIER remercie l'assemblée pour ces témoignages.

2 – 2 Synthèse de la table ronde

La table ronde s'est déroulée en 3 temps avec 3 interventions

1/ **Cécile VIGOUROUX** du service environnement de la Ville de Vénissieux, chargée du développement humain durable qui a abordé les points suivants :

- les principes du développement humain durable et du plan climat
- la politique de la ville avec le conseil citoyen et la constitution d'un comité de pilotage ceci dans le but d'identifier les enjeux majeurs et de mettre en place diverses actions comme la semaine de la propreté, l'appel à éco projets avec la contribution et le soutien de la Ville.
- le développement humain durable et le sport sous différents aspects : le bâti, les déchets (gestion, tri et propreté), les économies d'énergie (éclairage…) et la communication pour sensibiliser les différents publics

- les engagements de la direction sports et jeunesse : sensibilisation et actions, formation des agents, valoriser les espaces naturels et communiquer.

2/ **Yvan BIDALOT** de l'Agence Locale de l'Energie
L'éco-citoyenneté est la responsabilité du citoyen vis à vis de ses habitudes.
Il existe différents enjeux et contraintes dans le contexte actuel : déplacement des spectateurs et du public, les consommations d'énergie du bâti, les nouvelles contraintes dues à la pollution, le réchauffement climatique, des enjeux de santé comme l'obésité.
Des gestes et des pratiques nécessitant peu d'investissement, et quand il y a investissement, la réduction des coûts suit à plus ou moins long terme.
L'action de l'ALE : information – sensibilisation, faciliter le passage à l'acte durable, création d'un annuaire de l'éco-consommation.

3/ **Raphaël BOUJUT** du bureau d'études Atémia dédié au développement responsable
La méthode ASSER permet d'organiser et d'évaluer un événement éco-responsable. Une formation est nécessaire pour utiliser la méthode qui propose une grille d'analyse et d'auto évaluation pour se poser les bonnes questions, identifier une problématique et mettre en place des actions progressives ; pour conclure, l'esprit de la méthode est « l'erreur n'annule pas la valeur du travail accompli »

Du débat avec le public, il en ressort que l'action éducative auprès des enfants pourrait être un relais pour les adultes et se pose la question du moyen pour intégrer le coût du développement durable lors de manifestations.

3 - Table ronde n° 2 : accessibilité à la pratique sportive pour les publics éloignés – leur intégration dans une pratique en club

3 – 1 Compte rendu des échanges

Animateur : Patrice LOOT, Office municipal du sport
Intervenants :
- **Céline ROGNARD, coordinatrice du Comité du Rhône de sport adapté**
- **Claire SINGER, psychologue responsable du pôle santé au CRESS**

Témoins :
- **Jean-Philippe DEL REY, entraîneur du club vénissian Bunkai Karaté Do**
- **Jalel REZGUI, adhérent Handibasket lyonnais**

Patrice LOOT, membre de la commission animation à l'Office Municipal du Sport (O.M.S) ouvre la séance en rappelant le thème de ce débat.
Il présente les deux intervenantes de cette table ronde. À tour de rôle, elles permettront de faire un état des lieux de l'accessibilité à la pratique sportive pour les publics éloignés, leur intégration dans une pratique en club.

Céline ROGNARD présente le Comité du Rhône de Sport Adapté (Annexe 7) où elle est salariée, association affiliée à la Fédération Française de Sport Adapté. Le siège administratif du Comité est basé sur Vénissieux. Il compte 7 associations affiliées, 1 000 licenciés.
Elle explique la différence qui existe entre le Sport adapté et le Handisport. Ce dernier, concerne surtout des personnes avec un handicap physique tandis que le sport adapté touche un public avec des déficiences intellectuelles, des maladies psychiques, des troubles du comportement.
Les deux Comités travaillent en parallèle.

Présentation par **Claire SINGER** du Centre de Recherche et d'Education par le Sport et la Santé. (Annexe n° 8).

Après ces présentations, **Céline ROGNARD** et **Claire SINGER** invitent les personnes présentes à prendre la parole.

Un intervenant du public
Comment une association peut-elle s'ouvrir au public handicapé ? De quels moyens dispose t-elle ?

Céline ROGNARD
L'association peut contacter la Fédération Française du Sport Adapté afin qu'elle puisse l'aider à monter son projet. Il faut prendre en compte ces enfants qui vivent souvent dans un milieu "clos", vont dans des écoles spécialisées avec un transport particulier. Ils ne connaissent pas l'intégration dans le monde ordinaire.
De plus, les membres de l'association doivent prendre en compte le degré d'handicap. Par exemple, un trisomique peut prendre les TCL, travailler et rentrer le soir en totale autonomie. Certains ne peuvent pas (les psychotiques, les névrosés).
Enfin, il faut relativiser l'intégration en fonction de ce que peut faire une personne. Avec ce type de public, rien n'est acquis.

Béatrice CLAVEL-INZIRILLO, Présidente du CRESS
Un autre facteur peut être pris en compte, le besoin. En effet, la pratique sportive a des effets sur la santé (prévention) et est bénéfique en terme de socialisation. C'est un relais de la part des pouvoirs publics pour rendre possible un sport pour les handicapés. C'est ce que propose concrètement la ville de Vénissieux.

Céline ROGNARD
Une seule association sur la commune propose d'accueillir un public handicapé, mineur "La Vénissiane",

pratiquant du foot, le jeudi de 17h30 à 19h.
Pour les très jeunes, rien n'est à ce jour proposé car il est plus facile d'intégrer des enfants dans un club ordinaire.

Andrée LOSCOS, Adjointe au sport
C'est une piste sur laquelle la ville de Vénissieux veut travailler. Il existe de notre part une volonté d'aider les associations qui se lancent dans ce projet.

Béatrice CLAVEL-INZIRILLO
Il est nécessaire de faire un état des lieux sur les clubs vénissians car quelques clubs accueillent déjà des personnes handicapées.

Yann CROMBECQUE, Conseil Régional
Quelles sont les préconisations pour un club compétitif qui souhaite accueillir un public mineur en situation de handicap?

Claire SINGER
Le secteur mineur est très peu développé. Sur Vénissieux, pour un enfant handicapé le constat est nul. En milieu compétitif, il n'y a pas de pratique adaptée pour une personne en situation de handicap. Concernant la méthodologie, il faut des compétences pour s'adapter aux demandes des structures, des éléments de compréhension du handicap, une pédagogie adaptée.

Béatrice CLAVEL-INZIRILLO
Il y a nécessité d'engager un diagnostic. Qu'est-ce qui existe, et à partir de là, approfondir et faire un état des lieux précis, car il existe une réelle demande des parents. Et en face, il n'y a pas de proposition d'offre...

Mme DESMOULINS, maman de Florent, trisomique
Pendant 5 ans, Florent a pratiqué l'escrime à Vénissieux. Depuis septembre 2010, il est adhérent au Bunkaï Karaté Do. Ces deux associations portent les valeurs humaines. Les jeunes pratiquants de ces associations ont tous aidé et très bien accueilli Florent.

Jean-Philippe DEL REY, entraîneur au Bunkaï Karaté Do
Il précise qu'il est bénévole depuis 25 ans dans différentes associations. Le club, le Bunkaï Karaté Do a été créé il y a 10 ans. Il se situe au cœur de la cité et donc bénéficie des différences de chacun. Depuis quelques mois, Florent est adhérent au club. Il en est très fier. Cela lui a permis de se remettre en question en tant qu'entraîneur. Il a intégré Florent dans l'équipe comme les autres enfants. Ce qui a permis à tous d'apprendre certaines choses, d'autres valeurs. Florent va participer prochainement à une compétition adaptée.
Cependant, il a le sentiment d'être seul, isolé car il n'y a pas assez de bénévoles. Le club participe aux actions de la ville mais connaît des difficultés financières.

Gilles GAILLARD, OMS
L'Office Municipal du Sport est en relation avec la politique sportive de la ville et engage une étude sur le handicap.
Il encourage les clubs, les parents concernés à prendre contact avec Emeline GIROUD à l'OMS pour qu'une réflexion puisse se développer.

Patrice LOOT
Avez-vous déjà eu des demandes de la part des associations ?

Béatrice CLAVEL- INZIRILLO
Oui, le CRESS, l'OMS et l'ASM ont été contactés par des parents. Ces demandes ont fait que l'ASM s'intéresse à ces difficultés d'adaptation. L'association propose d'accueillir ces enfants à l'école de sport 6/12 ans. Mais comment leur proposer une activité de groupe ? D'où la nécessité d'enclencher un travail en collaboration avec chacun pour une meilleure visibilité.

Mme DESMOULINS
Il s'avère que les clubs ne font pas de propositions d'accueil de public en situation de handicap, mais les deux associations qu'elle a elle-même contactées, lui ont dit oui immédiatement.

Béatrice CLAVEL- INZIRILLO
C'est un sujet très sensible avec une dimension affective importante. Cela permet de changer les regards. Une enquête doit être menée dans les clubs pour savoir qui, combien de jeunes sont accueillis ainsi.

Andrée LOSCOS
C'est une nécessité de traiter ce sujet aujourd'hui. Au delà de l'enquête menée, il faut agir, progresser en allant plus loin. Si des clubs ont une expérience dans ce domaine, ils doivent échanger avec les autres associations, la ville. Souvent, ces bénévoles ne se font pas connaître.

Patrice LOOT
Avant de travailler sur ce sujet, en tant qu'éducateur à l'USV Foot, il n'aurait pas su répondre à une demande de la part d'un parent d'un enfant handicapé.
Maintenant, il souhaite savoir comment on doit procéder pour intégrer dans un sport collectif un enfant en situation de handicap.

Céline ROGNARD
Il faut contacter des professionnels qui ont l'habitude afin de disposer d'une nouvelle vision car une approche psychologique est importante.
Le monde du sport collectif est effectivement plus difficile pour un public en situation de handicap. Par exemple, lors des entraînements, tout se passe bien mais lors des matchs, le jeune handicapé ne participe pas, et reste sur le banc de touche ! Il faut être prêt à perdre mais laisser jouer tout le monde.
La Fédération Française de Sport Adapté a un règlement particulier pour les compétitions : la division 1 est proche du milieu valide et la division 3 concerne les handicaps élevés. Une personne participant aux compétitions de sport adapté peut tout à fait participer aux compétitions des personnes valides.

Didier PEREZ, Conseil Régional :
Aider les éducateurs, les associations est un grand projet de la ville de Vénissieux. On constate une triple volonté : les pratiquants, les parents et les clubs.
La commune a la chance d'avoir des ressources locales telles que le CRESS et le Comité Départemental de Sport Adapté. Il y a aussi une aide locale avec deux référents, la Direction des Sports et l'OMS et une aide nationale avec le milieu fédéral, Fédération Française de Handisport et la Fédération Française de Sport Adapté.
Le grand nombre de médailles gagnées par les athlètes de la région Rhône-Alpes lors des championnats para-olympiques à Pékin, démontre l'investissement et le travail accompli par les associations régionales.
Le Conseil Général et le Conseil Régional aident les communes qui aménagent les équipements sportifs.
Une subvention peut être allouée à une association lorsqu'elle s'occupe d'un public handicapé. Il est nécessaire de structurer et rendre lisible le projet de la ville.

Béatrice CLAVEL- INZIRILLO
Existe t-il des engagements en cours entre les différentes Fédérations Françaises et la Fédération Française de Sport Adapté ?

Céline ROGNARD
Des conventions existent entre certaines disciplines (valide et handicapé). Tous les acteurs doivent se mobiliser. Par exemple, en athlétisme tout se passe bien alors qu'en football, des difficultés sont rencontrées avec la ligue Rhône-Alpes.

Patrice LOOT
Les équipements sportifs vénissians sont-ils adaptés pour accueillir les personnes handicapées moteur ?

Andrée LOSCOS
La ville de Vénissieux fait au mieux pour améliorer les choses. Elle prend en compte cet aspect lors des

rénovations des équipements. Il existe des normes « handicapés » à appliquer par les collectivités pour la mise en conformité des installations sportives.

Patrice LOOT remercie l'ensemble des personnes présentes et l'Adjointe au sport si investie dans ce projet, il se félicite de l'implication de chacun pour ces échanges fructueux.

3 - 2 Synthèse de la table ronde

Plusieurs points ont été abordés : l'accueil du public dans nos structures sportives, la formation des encadrants.
L'identification des leviers permet aux clubs d'intégrer les personnes atteintes d'un handicap dans nos associations sportives vénissianes.

1er point : Accueil du public dans nos structures sportives
Il faut une volonté des dirigeants, des salariés, des pratiquants. Des connaissances du handicap sont également nécessaires pour une bonne prise en charge. Il ne faut pas hésiter à parler du handicap dans le groupe, avec les familles. La banalisation de l'accueil de personnes handicapées favorise cette intégration.
Pour une association, il est nécessaire de modifier les statuts et le règlement intérieur. L'aménagement du site, surtout si le handicap est physique, est indispensable.
Il y a donc deux conditions d'intégration :

- une volonté individuelle de s'insérer
- la capacité de la société à respecter les différences

2e point : Encadrement des pratiques de sport adapté et d'handisport par la formation et la qualification.
Rappel : la fédération de sport adapté concerne le handicap mental ; la fédération handisport celle du handicap physique.
Il faut savoir s'appuyer sur l'expérience des professionnels. Le sportif doit être en situation de réussite. Le matériel, la pédagogie, les exercices et le vocabulaire doivent être adaptés.

Différentes formations sont possibles en lien avec le handicap notamment la formation universitaire :

- la licence et le master Activités Physiques Adaptées et Santé
- le Brevet d'Etat Sport adapté, Handisport
- des diplômes complémentaires pour les éducateurs sportifs tels l'AQSA (Attestation de Qualification en Sport Adapté), le CQH (Certification de Qualification Handisport).

Un projet de diplôme commun est en cours.

L'identification des leviers permet au mouvement sportif d'intégrer les personnes atteintes d'un handicap physique ou mental dans les associations sportives. Il s'agit :

- d'améliorer la lisibilité de ce qui se fait dans les clubs ou des projets en cours par une collaboration de tous les acteurs (la Ville, le service des sports, les clubs, l'OMS et le CRESS). La fête du sport qui aura lieu le 18 juin prochain sera l'occasion d'aborder cette thématique.
- d'encourager la formation des éducateurs sportifs pour mieux connaître ce public
- de favoriser l'accueil des personnes à mobilité réduite sur les équipements sportifs de la ville
- d'allouer des subventions (Conseil Régional, collectivités par le biais des appels à projet)
- de disposer de bénévoles
- de s'appuyer sur l'expérience de clubs déjà structurés, sur l'ouvrage « Le Guide » élaboré par les 2 fédérations (Handisport et Sport Adapté).

Pour conclure, rappelons qu'avec ce public, rien n'est acquis. C'est un sujet très sensible avec une dimension affective importante. Il ne faut pas voir une personne avec un "handicap" mais une personne qui a des envies et des besoins.

4 - Table ronde n°3 : l'intégration des jeunes au sein de la vie associative

4 - 1 compte rendu des échanges

Animatrice : Oriane THIEBAULT, membre de la commission Innovation de l'OMS
Intervenants :

- **Anne PIGUET, coordinatrice 16-25 ans au Bureau Information Jeunesse de Vénissieux**
- **Marie-Christine PLASSE, représentante de la commission des jeunes du Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône**

Témoins :

- **Ghislaine BARBIN, membre du bureau du Sen No Sen Karaté**
- **Fousseynou CAMARA, membre de la commission Innovation de l'OMS**
- **Claude RICHARD, formateur**

Oriane THIEBAULT, ouvre la table ronde en rappelant le thème et en précisant ses fonctions au sein de l'OMS.

Marie-Christine PLASSE, représentante du Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône commente la présentation intitulée "l'Olympisme au service des jeunes" (Annexe n° 9) qui relate le rôle et les missions du conseil des jeunes au sein du CDOS du Rhône.
Elle précise que ce dernier a été mis en place en partant du constat que les jeunes étaient adhérents mais pas forcément acteurs dans le domaine associatif.

Monsieur CALZAT, délégué du préfet
Ce dispositif s'inscrit-il dans une démarche seulement départementale ou bien nationale ?

Marie-Christine PLASSE indique que, pour le moment, c'est au niveau régional.

Un intervenant de l'association Arts Martiaux Vénissieux Centre
Les informations seront-elles transmises dans les écoles et quels sont les critères de candidature ?

Marie-Christine PLASSE
Elle répond positivement, concernant la première partie de la question, en précisant qu'un dossier sera remis aux différents représentants de l'Union Nationale du Sport Scolaire.
Quant aux critères de candidature, il n'y en a pas de spécifique, la motivation sera étudiée dans le courrier envoyé.

Monsieur CALZAT
C'est Marie George BUFFET qui a eu l'idée d'intégrer les jeunes en lançant une consultation par l'intermédiaire des conseils départementaux des jeunes, il salue l'initiative du CDOS car elle s'inscrit dans la continuité de sa volonté.

Claude RICHARD
Il a été militant très jeune et a pu constater un vide juridique qui empêche les jeunes de s'intégrer dans les associations et freine leur volonté de s'impliquer.
Quelle est la place des jeunes de 12 à 16 ans car il existe un paradoxe : la participation des jeunes est souhaitée mais en même temps leur inexpérience leur est reprochée ?

Marie-Christine PLASSE
Nous sommes partis d'un constat mais il est vrai que les jeunes n'ont pas été sollicités à l'origine même. Le but est réellement de les faire réfléchir sur leurs souhaits et qu'ils puissent s'exprimer.

Claude RICHARD
L'engagement des jeunes est souvent mis en cause, or il existe effectivement même si on pense le contraire. Cependant, il est clair que l'on se situe dans un engagement type « post'it », c'est-à-dire qu'il

existe un engagement entre pairs dans un premier temps et ensuite, il est attendu des associations sportives qu'elles jouent un rôle d'accompagnateur.

Un intervenant de l'association Arts Martiaux Vénissieux Centre
Pourquoi les écoles sont-elles seules sollicitées et pourquoi les adolescents jusqu'à 16 ans et non jusqu'à 18 ans ?

Marie-Christine PLASSE
Le fait de ne s'adresser qu'aux scolaires permet d'avoir un suivi plus facile et la limite fixée à 16 ans correspond à la fin du collège. Pour l'instant une dizaine de jeunes sont présents au sein du conseil.

Un intervenant de l'association Arts Martiaux Vénissieux Centre
Il trouve regrettable que l'action du CDOS ne s'adresse pas à tous les jeunes.

Marie-Christine PLASSE
Ce projet est novateur et il va se construire avec le temps.

Anne PIGUET commente une présentation (Annexe n° 10) au sujet de l'intégration des jeunes dans la vie associative et plus particulièrement au sujet des attentes des jeunes et de leur mode de fonctionnement, ce qu'ils peuvent apporter, les freins à leur intégration, quelques recommandations afin que des jeunes s'engagent bénévolement dans des associations et enfin, quelques outils pratiques

Claude RICHARD
Il souhaite insister sur le fait qu'il a pu constater que les associations n'avaient pas toujours un fonctionnement démocratique.
En effet, la loi 1901 n'oblige pas les associations à constituer un bureau comportant obligatoirement un président, un trésorier, un secrétaire mais seulement « des administrateurs », par conséquent, des jeunes de moins de 18 ans peuvent faire partie du bureau.
Si on se demande quelle place on souhaite donner aux jeunes, on doit être en mesure de leur permettre d'être dans un espace d'expérimentation, c'est-à-dire, leur reconnaître le droit à l'erreur mais aussi leurs compétences.

Dorian GONNET (Ville de Vénissieux)
Il insiste sur le caractère important de la notion d'accompagnement du jeune.

Fousseynou CAMARA témoigne.
Il a débuté à l'âge de 15 ans en tant qu'arbitre et intervenait essentiellement les week-ends. Par la suite, on lui a proposé de venir aider les éducateurs dans leurs tâches puis de devenir éducateur et reconnaît avoir eu la chance d'avoir pu bénéficier d'un accompagnement.
Ce qu'il regrette c'est le fait que les jeunes ne soient pas sollicités et que ce soit à eux de proposer leur aide et qu'il n'y ait pas plus de jeunes représentants dans les conseils d'administration, lui-même en a fait partie au collège et au lycée.
Il s'interroge quant au suivi de la formation des bénévoles dans les clubs.

Oriane THIEBAULT sollicite les clubs de l'assistance à ce sujet.

Monsieur GIULIANI, Président de l'USVrugby
Les jeunes évoquent le manque de temps pour se former.

Fousseynou CAMARA revient sur le fait qu'il est important de solliciter les jeunes, ne pas hésiter à demander à ceux déjà présents, cette démarche est importante.

Thomas Thizy, représentant de l'AFA Feyzin-Vénissieux
Il est effectivement difficile pour les jeunes de s'engager à long terme car ils sont dans l'incertitude de leur orientation scolaire notamment.

Ghislaine BARBIN
Elle précise que le bénévolat s'apprend et qu'elle a eu la chance d'avoir ses parents comme modèle, eux-mêmes bénévoles. Sa première expérience a été en tant qu'arbitre à la ligue où elle n'est pas restée car elle se sentait perçue comme un obstacle par les adultes. Ensuite, elle a intégré l'association Sen No Sen Karaté qui lui a fait confiance.
Selon elle, en s'impliquant dans une association, les jeunes peuvent apporter un soulagement en terme d'accomplissement des tâches.
Lorsqu'elle s'est engagée au sein du club, c'était pour communiquer ses résultats et s'investir dans la mise en place d'un site (via un réseau social).
Dans le club, les jeunes sont surtout associés à l'action « karaté solidaire » qui est un stage de découverte lors duquel la notion de partage est mise en valeur, où chaque adhérent invite une personne extérieure.
Aussi, dans le même esprit, est organisée par le club une semaine de découverte de la discipline : "karaté vénissiane" lors de laquelle des formations sont proposées aux filles.

Claude RICHARD
Son association a adapté son mode de fonctionnement afin que les jeunes puissent accéder aux formations

Dorian GONNET
La reconnaissance de compétences est importante car cela apporte du sens à la démarche.

Patrick PRADE, Président de l'Office Municipal du sport
Il est nécessaire que les associations adaptent leur mode de fonctionnement, par exemple lors d'un mandat de 3 ans, prévoir une année de passage de consignes. Aussi, il est nécessaire de désacraliser le rôle du président et savoir transmettre aux jeunes les outils afin d'avoir les connaissances juridiques.

Thomas THIZY
Il souhaiterait avoir des précisions au sujet des "juniors associations".

Claude RICHARD
Ce sont des associations où les adultes ont un réel rôle d'accompagnement car elles sont composées d'acteurs mineurs et ce, dans les domaines culturels, sportifs ...

Oriane THIEBAULT
Pour conclure cette table ronde, elle insiste sur sa richesse en apport d'informations et rappelle la nécessité d'impliquer les jeunes et de prendre conscience des difficultés qu'ils rencontrent lors de leur intégration dans les associations, ce qui permet d'avoir plusieurs pistes de réflexion.

4 – 2 Synthèse de la table ronde

La table ronde a démarré sur une présentation d'une expérience en cours concernant les 12/16 ans membres d'une association scolaire faisant partie d'une discipline du CDOS et motivés.
L'objectif de cette opération est de sensibiliser dix de ces jeunes aux valeurs de l'olympisme en tant que dirigeants et de leur donner un espace d'expression.

Tout cela autour de 2 projets :

- L'un sur la thématique du sport,
- L'autre autour d'une journée olympique

Anne PIGUET a rappelé la volonté des jeunes de s'engager et celle des associations de souhaiter que les jeunes s'investissent mais sans trouver de terrain d'entente.
On retrouve chez les jeunes l'envie de réaliser des projets complets, ponctuels avec des résultats immédiats en relation avec d'autres jeunes, d'obtenir une reconnaissance tout en respectant leur rythme et en conservant un aspect convivial.
Les jeunes ont apporté beaucoup aux associations : du dynamisme, des notions d'adaptation aux

nouvelles technologies, des idées nouvelles, de l'intergénérationnel, et de par leur présence l'arrivée d'autres jeunes.
On peut recommander aux clubs désirant intégrer des jeunes de respecter leur rythme, de les impliquer sur des sujets spécifiques, de valoriser leurs compétences, de les reconnaître, de les former et d'accepter le partage du pouvoir.

Fousseynou CAMARA nous fait part de son témoignage en indiquant qu'à l'âge de 15 ans, il s'est reconverti dans le rôle d'éducateur arbitrage et a suivi plusieurs formations.
L'élément déclencheur de sa motivation a été la rencontre avec un adulte référent de valeur.
Il regrette que l'on ne vienne pas chercher les jeunes qui n'osent pas toujours faire le premier pas.

Ghislaine BARBIN a évoqué son vécu familial la conduisant à développer un esprit associatif.
Elle a vécu une première expérience d'arbitre au sein de la ligue plutôt négative car les plus anciens ne lui ont pas laissé assez de place. Une seconde expérience au sein du club dans lequel elle est membre du bureau actuellement lui a permis de s'épanouir dans un climat de confiance et de sérénité.

La table ronde s'est achevée sur des échanges au sujet de l'écart qui persiste entre la volonté affichée des clubs et les pratiques en cours ainsi que sur le cadrage législatif de la loi 1901 et les jeunes de moins de 18 ans.

5 - Intervention d'Andrée LOSCOS sur l'impact de la réforme des collectivités territoriales sur la gestion globale du sport dans une commune

"Voici quelques questions qu'on peut se poser sur le sport :
- Le sport remplit-il une mission sociale ?
- La pratique sportive est-elle le seul moyen pour l'émancipation physique de l'homme ?
- Le sport ne sert-il qu'à faire des champions ?
- Le sport a –t'il une fonction, une utilité, une nécessité ?

En fait la façon dont est organisé le sport dépend des objectifs que l'on veut assigner à la pratique sportive, aux valeurs que l'on veut lui attribuer, et là, à mes yeux, ça peut être positif ou négatif.

Le sport aujourd'hui s'est développé à partir d'une logique associative qui nous amène 16 millions de personnes. Ce "service citoyen" s'est fait par la seule volonté de gens pour la plupart à but non lucratif mais avec une aide décisive des collectivités locales qui construisent des installations sportives et subventionnent les associations... Donc on peut dire que cette organisation originelle de la pratique sportive a une mission sociale.

En même temps, la pratique sportive a toujours été instrumentalisée et cela va de pire en pire.
On le voit :
- par les sommes folles distribuées aux joueurs, ...
- par la course à l'audimat
- par la rentrée en bourse des clubs
- par la marchandisation et la volonté qu'elle soit rentable
- par la transformation des stades en parcs d'attraction
- il y a des sports riches et des sports pauvres

En un mot :
- par le sport Business
- par le sport vitrine
- par le sport spectacle

À l'Assemblée nationale le mois dernier était abordée une proposition de loi relative à l'Euro 2016 de Foot. Et dans ce contexte, alors que 90% des installations sont la propriété des collectivités locales était défendue une conception avec la possibilité pour un opérateur privé :
- de bénéficier de subventions publiques
- de contourner le juge administratif en cas de litige

Faut-il rajouter que nous avons dans le département un exemple vivant ?

On est loin du sport pour tous, du sport santé. C'est la marchandisation des stades. Le stade ne serait qu'une usine à fric, animé par des agences de marketing jusqu'à vendre son nom au plus offrant !

À force de désengagement de l'État, de recentrage de ses maigres aides en faveur des dix mille sportifs de haut niveau, au détriment des trente millions de pratiquants .Si cette orientation arrive aujourd'hui ce n'est pas le fait du hasard.
C'est une véritable volonté de la part du gouvernement au lieu d'aborder le sport sur l'image de :
- répondre aux besoins de la population
- que les stades restent un patrimoine commun géré par le service public et accessibles à toutes et à tous
- que le sport :
  - reste un lieu de vie
  - ait un rôle émancipateur
  - continue à fonctionner avec des citoyens pour sa gestion et son animation

Nous connaissons aujourd'hui :
- au niveau national, un budget insuffisant pour le sport : il est passé de 243,7 millions à 208,5 millions d'euros soit une diminution de 14,5%

- au niveau local
    - par le gel des dotations d'Etat,
    - la suppression de la taxe professionnelle,
    - la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)

nous connaissons une situation difficile

- En plus il faut rajouter :
    - Une suppression de 100.000 emplois publics
    - Et encore 100.000 de prévus dans les 3 années suivantes.

Et maintenant on nous pond une nouveauté, d'ailleurs pas tout à fait nouvelle car elle s'inscrit complètement dans le prolongement de la politique actuelle. Depuis plusieurs mois, le mouvement sportif s'inquiète de la réforme des collectivités territoriales. Le texte du gouvernement, suite à mobilisation a été modifié pour que le sport demeure une compétence générale de tous les niveaux de collectivités (municipal, départemental et régional).

Toutefois cette modification changera peu la situation, car le reste de la réforme des collectivités et les dernières lois sur le sport vont conduire à un assèchement des finances locales et du sport amateur. À quoi peut servir la clause de compétence générale dans le domaine du sport, si les collectivités ne peuvent pas l'exercer faute de moyens budgétaires suffisants.
Et comment le sport amateur pourra t'il se développer si l'argent du sport professionnel n'est pas partagé dans le cadre du système fédéral.

Cela permet à l'État de se concentrer désormais sur le sport de Haut Niveau sachant que le CNDS (Centre national pour le développement du Sport) a des moyens insuffisants :

- pour satisfaire l'ensemble des besoins du sport amateur,
- du sport pour tous
- et du sport pour la santé, les loisirs.

À terme des instances de représentations bénévoles et élues sont appelées à disparaître. C'est toute l'architecture démocratique, militante et bénévole du sport français qui est remodelée. Le sport enjeu éducatif, social, culturel disparaît pour céder la place à la privatisation des activités éducatives à la marchandisation des pratiques sportives.

Premier mouvement associatif de France par le nombre de ses membres (sportifs, encadrement, dirigeants, bénévoles), acteur au quotidien de la cohésion sociale par les valeurs sociétales fortes qui sont les siennes, en charge d'une mission de service public. Nous devons réclamer que le mouvement sportif ne soit pas pénalisé par la réforme des collectivités territoriales comme d'ailleurs tous les citoyens parce qu'il y aurait trop de structures

- aux compétences enchevêtrées
- aux finances fragilisées
- et que les communes auraient la folie des grandeurs en matière du sport

Ne restons pas tranquillement assis, retroussons nos manches et faisons nous entendre."

6 - Remise officielle des prix de l'appel à projet "la preuve formelle"

Benoît DEPIERRE
Il rappelle l' objectif de cet appel à projet qui est de récompenser des projets locaux soutenant le développement de la pratique sportive féminine ; 5 dossiers ont été retenus et entendus lors d'un jury ; 3 projets sortent du lots dont 2 sont ex æquo.

2 projets sont donc seconds et recevront un lot de 500 € chacun :

- **L 'Afa Feyzin Vénissieux pour sa section Marche Nordique**

Thomas THIZY prend la parole : il excuse J L PERRIN le Président et Marianne PANTANELLA ainsi que Kévin CAMPION. Il décrit le projet du club et met en avant la manifestation qui a eu lieu le 3 avril sur le plateau des Grandes Terres et a remporté un franc succès avec une participation à 70 % féminine.

- **Le Sen no sen karaté pour le projet "Karaté vénissan"**

C'est un stage proposé aux femmes qui se déroule pour la 3e fois cette année du 29 août au 2 septembre au cours duquel toutes les dimensions sont abordées avec une pratique adaptée à tous les âges.

Le 1er prix de l'appel à projet 2011 est décerné, à l'unanimité du jury à l'Espace école sport boxe .
Madame Sonia SEDDIKI, trésorière de l'association, prend la parole : l'association née en 2004 a vu le nombre de ses adhérentes augmenter et propose une activité sans assaut ni combat, la section « aéroboxe ». Son concept consiste en la pratique des principes basiques de la boxe auxquels s'ajoutent de l'aérobic et du fitness et ce sur 3 séances hebdomadaires. Les adhésions ont fortement augmenté pour une pratique exclusivement féminine avec pour finalité de préserver une meilleure condition physique, renforcer la confiance en soi et l'affirmation de soi.

Madame Michèle PICARD s'exprime sur l'intérêt de cet appel à projet et adresse ses félicitations aux lauréats.
Benoît DEPIERRE félicite également les lauréats et rend hommage au Bunkai Karaté Do et à l'AS Vénissieux Minguettes également candidats qui n'ont pas été retenus.Il remercie l'assistance pour son implication et clôt cette 4e rencontre tout en invitant les participants à partager une collation.

ANNEXES

Annexe 1 : PSV – commission équipements

Annexe 2 : PSV – commission politique sportive et éducative

Annexe 3 : PSV – commission aide à la formation

Annexe 4 : Développement humain durable à Vénissieux

Annexe 5 : Comment initier des actions de développement durable lors d'événements sportifs ?

Annexe 6 : Comment organiser et évaluer un événement éco-responsable ?

Annexe 7 : Comité départemental du sport adapté du Rhône

Annexe 8 : Le sport adapté, l'expérience du CRESS à Vénissieux

Annexe 9 : Conseil des jeunes du CDOS, l'olympisme au service des jeunes

Annexe 10 : Intégration des jeunes dans la vie associative

Annexe 1
PSV - commission équipements

Commission Equipement

Commission Equipement

9 avril 2011

Jean Patrick TCHALIKIAN

4ème rencontre
Ville / OMS / Mouvement sportif

Commission Equipement

Travaux prévus sur le budget 2010 avec 351 000 €

- Complexe Laurent Gerin
  - → Sonorisation des stades et tribunes
  - → Remise en conformité du sol en haut des tribunes
  - → Achat d'un joug
- Gymnase Albalate
  - → Mise en place de bancs muraux repliables
- Stade Delaune
  - → Création d'un terrain synthétique avec une main courante
  - → Rénovation et sécurisation des contours du stade

Commission Equipement

Travaux prévus sur le budget 2010 avec 351 000 €

- Gymnase Lévy
  - → Isolation des portes de secours
  - → Réhabilitation hall / vestiaires / douches
- Gymnase Alain Colas
  - → Installation d'un filet « pare – engins »
- OMS
  - → Colmatage des inondations par grosses pluies
- Gymnase Brel
  - → Positionnement de 2 panneaux transparents polycarbonate permettant une homologation pour jouer au niveau national

Commission Equipement

Travaux prévus sur le budget 2011 avec 209 900 €

- Stade Laurent Gerin
  - → Protection grillagée derrière les bancs de touche (Synthétique)
  - → Agrandissement du local adjacent à la buvette (Foot)
  - → Achat d'un panneau d'affichage manuel (Rugby)
- Piscine Delaune
  - → Achat de cages de Water Polo
- Gymnase Albalate
  - → Modification des toilettes et de la robinetterie
  - → Mise en place d'un sport au dessus de la porte d'entrée
- Gymnase Guimier
  - → Nouvelles sangles et fixations pour attacher les rideaux

Commission Equipement

Travaux prévus sur le budget 2011 avec 209 900 €

- Gymnase Brel
  - → Entretien de la piste d'escrime
- Gymnase Pasteur
  - → Achat de tapis anti – dérapant
- Gymnase Lévy et Renan
  - → Isolation (portes et fenêtres)
- Stade Delaune
  - → Sonorisation
  - → Création d'un espace buvette

Commission Equipement

Travaux prévus sur le budget 2011 avec 209 900 €

- Boulodrome
  - → Changements des indicateurs de score
- Gymnase du Centre
  - → Peinture et pose d'étagères
- 2 gymnases
  - → Changement de réglementation traces basket
- Gymnase Besson
  - → Eclairage

Proposition dans la PPI : Piste d'athlétisme avec 140 100 €

Annexe 2
PSV - commission politique sportive et éducative

Commission PSE

Commission Politique Sportive et Educative

9 avril 2011

Gilles GAILLARD

4ème rencontre
Ville / OMS / Mouvement sportif

Commission PSE

2009 et 2010

Développement de la pratique sportive féminine

Actions concrètes mises en place :

- Site Internet de l'OMS : informations particulières à destination du public féminin
- Bonus financier pour des formations effectuées par des femmes
- Collaboration sur la mise en place d'un appel à projet en direction des filles

Commission PSE

2011 - PROPOSITION

Thème de réflexion : Sport et Handicap

Handisport et Sport Adapté

Annexe 3
PSV – commission aide à la formation

Commission Formation

Commission Aide à la Formation

9 avril 2011

Patrick PRADE

4ème rencontre
Ville / OMS / Mouvement sportif

Commission Formation

BUDGET de 3 500 € :

- 2 500 € pour les clubs
- 1 000 € pour les scolaires

Dont 300 € de bonus pour les FEMMES

Plusieurs fois par an :

Mise en place de formations aux premiers secours
dans les locaux de l'OMS
pour les membres de clubs et les scolaires

Commission Formation

Actions mises en place

-Une matinée d'information sur l'utilisation du défibrillateur.

-Une soirée d'information sur le thème « Sponsoring et Mécénat » en collaboration avec le Crédit Mutuel

Projet 2011 :

- Des formations à destination des sportifs et entraineurs sur le thème des « blessures à éviter » seront mises en place

Annexe 4
développement humain durable à Vénissieux

DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

à Vénissieux

Samedi 9 avril 2011

Cécile Vigouroux
Service Environnement

SOMMAIRE

- Principes du DD et du plan climat
- Calendrier des évènements DHD
- Appel à éco-projets
- Le DHD et le Sport

Principes du DHD et du plan climat

- DHD
  Démarche volontaire qui peut-être reconnue au niveau national
  - Développement économique
  - Équité sociale
  - Préservation de l'environnement et de la biodiversité
  - Concertation
- Plan Climat Territorial
  Obligation réglementaire (Loi Grenelle II)
  - 3 x 20 (consommations, GES, EnR)
  - Adaptation au dérèglement climatique

Politique DHD de la ville

- Engagements
  - Conseil Citoyen DHD
  - Constitution d'un comité de pilotage (élus)
  - Identification d'un pilote
  - Soutien par des prestataires
  - Membre du Club DD du Grand Lyon

Politique DHD de la ville

- Réalisations
  - Diagnostic du territoire État des Lieux (Cabinet Lamy –Montgolfier / concertation 2009)
  - Eco-projets 2010
  - Événements de sensibilisation (semaine de la propreté, Téléthon, messagers du tri)
  - Diagnostic État des Lieux Plan Climat Vénissieux
  - Identification des enjeux majeurs DHD pour Vénissieux

Calendrier 2011 stratégie DHD

- Semaine de la Propreté (**23 au 27 mai**)
  Élaboration du programme des animations
- Journée événement DHD et lancement du document Grand Public présentant la stratégie DHD et quelques actions prioritaires : **septembre 2011 (Grand RDV)**

Rappel appel à éco-projets 2011

Un éco-projet c'est …

- Porté par des citoyens, en collectif, en association ou individuellement
- En rapport avec la stratégie DHD de la ville
- Une participation à une meilleure qualité de vie
- Sur le territoire de Vénissieux
- Soutenu par les services municipaux

Appel à éco-projets 2011

Quelques idées d'éco-projets :

- Création de nouvelles balades urbaines (biodiversité, déplacement en mode doux, etc.)
- Création de ligne de pédibus
- Projet en lien avec le covoiturage / zone d'activités
- Mise en place de solidarité intergénérationnelle
- Sensibilisation contre la précarité énergétique

La politique DHD et le Sport

Utilisation rationnelle de l'énergie, du patrimoine

- Éclairage des stades :
  - Niveau d'éclairement imposé par les fédérations
  - Possibilité de mettre « Position entraînement »
  - Rappel des consignes pour optimiser l'usage
- Éclairage des gymnases
  - Commande à clés des éclairages spécifiques aux compétitions
  - Lampes aux iodures métalliques (efficacité lumineuse élevée)
  - Séparation des circuits d'éclairage

La politique DHD et le Sport

Utilisation rationnelle de l'énergie, du patrimoine

- Gestion raisonnée de l'Eau
  - Généralisation des robinets type Presto
  - Généralisation des chasse d'eau économiques
  - Bouclage des circuits d'ECS
- Chauffage
  - Raccordement des installations sur la GTC

Appel à éco-projets 2011

Lancement de l'appel à éco-projets

- Dossier de candidature à retirer en maire ou site Internet
- A remettre en mairie très rapidement
  - Par courrier
  - Par email :ecoprojets2011@ville-venissieux.fr
- Sélection de 10 éco-projets, en avril 2011

La politique DHD et le Sport

- Patrimoine bâti (gymnases, stades, etc.)
- Utilisation rationnelle l'énergie (éco-gestes)
- Gestion des déchets (réduction, tri et propreté)
- Mobilité et déplacements (accessibilité, émissions de GES)
- Valorisation des espaces naturels
- Communication et partage (sensibilisation, échanges, …)
- Achats et communication responsables (durables et équitables)

La politique DHD et le Sport

Gestion des déchets (réduction, tri et propreté)

- Les réduire en amont
  - allonger la durabilité des équipements et accessoires
  - utilisation de gobelets consignés lors des manifestations
  - conditionnement en vrac et non individuel des produits (alimentaires ou non)
- Instaurer le tri approprié
- Ramasser les déchets, la signalétique (compétitions)

La politique DHD et le Sport

Communication et partage

- Lieu de sensibilisation
  - au tri des déchets
  - aux économies d'eau et d'énergies
- Création de lien social
  - Mixité des origines sociales et des quartiers
  - Mixité des générations
- Information sur la qualité de l'air lors des pics de pollutions
  - En seuils d'information ou alerte : restreindre les manifestations sportives

La politique DHD et le Sport

Patrimoine bâti : amélioration des performances énergétiques

- ¼ des gymnases et la piscine des Minguettes sont reliés au Réseau de Chaleur Urbain (40% biomasse)
- Pompe à chaleur au Stade Laurent Gerin
- 270m² de panneaux photovoltaïques (30,24 kW) sur le Gymnase J. Anquetil

La politique DHD et le Sport

Patrimoine bâti : amélioration des performances énergétiques

- Isolation thermique des toitures (30k€ / gymnase)
  - Gymnase Ernest Renan, en 2010
  - Gymnase Max Barel, en 2011
- Isolation thermique (façades, toitures et menuiseries)
  - Gymnase Jean Guimier (500 k€), en 2011

Pic de pollution de l'air : NIVEAU D'INFORMATION ET RECOMMANDATIONS

- **Activités sportives :** Pas de changement sauf personnes *sensibles*) (privilégier les exercices physiques moins intenses)
- **Compétitions sportives :** Ne pas modifier les compétitions, sauf sujets *sensibles* (s'abstenir de concourir)

Pic de pollution de l'air : NIVEAU D'ALERTE

- **Enfants âgés de 6 à 15 ans :** éviter les activités à l'extérieur
- **Adolescents et adultes :** Éviter, à l'extérieur des locaux, les activités sportives violentes et les exercices d'endurance, privilégier les activités sportives dans les gymnases, pour les personnes connues comme étant *sensibles* adapter ou suspendre l'activité en cours.
- **Activités sportives :** Privilégier les exercices d'intensité moyenne ou faible.
- **Compétitions sportives** :

→ Reporter toute compétition pour les enfants âgés de moins de 15 ans
→ Reporter les compétitions prévues à l'extérieur des locaux, sportifs de haut niveau (adolescents et adultes) jugent de l'opportunité de leur participation (avis de leur médecin)

http://www.atmo-rhonealpes.org

La politique DHD et le Sport

Engagements de la direction Sports Jeunesse

- Sensibilisation et actions lors d'événements sportifs
- Former les agents et les animateurs de la DSJ
- Valoriser les espaces naturels (marche nordique, avril 2011)
- Communication et partage (conférences, rencontres)

Annexe 5
comment initier des actions de développement durable lors d'événements sportifs ?

Comment initier des actions de développement durable lors d'évènements sportifs

Yvan Bidalot,

Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise

09/04/2011

INFO ÉNERGIE — GRANDLYON communauté urbaine — ADEME — RhôneAlpes

Une définition de l'Ecocitoyenneté

- **Responsabilisation du citoyen vis-à-vis de l'impact de ses habitudes de vie sur son environnement, la société et les générations futures.**

↓

Ensemble de valeurs

↓

Actions concrètes

Pollution atmosphérique

15 kg d'air par jour (environ 12 m3)... et pour un sportif ?

→ Un enfant sur sept souffre d'asthme.

→ 42 000 morts prématurés en France soit 5% des décès chaque année en France

Quels enjeux ?

ou

Réduction/ limitation des activités sportives

Éco évènements sportifs ?

- **Réduire les impacts environnementaux et énergétiques lors de l'organisation d'évènements sportifs : transports, énergie ...**
- **Étendre les valeurs du monde sportifs (solidarité, respects …) aux valeurs du DD**
- **Développer un projet pédagogique global**
- **Diminuer les couts pour la collectivité**

Quels enjeux ?

- **Ressource matières premières et énergies fossiles et fissiles**
- **Pollution, biodiversité**
- **Qualité de vie, cohésion sociale, précarité (énergétique, sociale…)**
- **Changement climatique, réduction facteur 4 des émissions de GES**

Quels enjeux ? Et la Santé ....

Habitudes alimentaires modernes

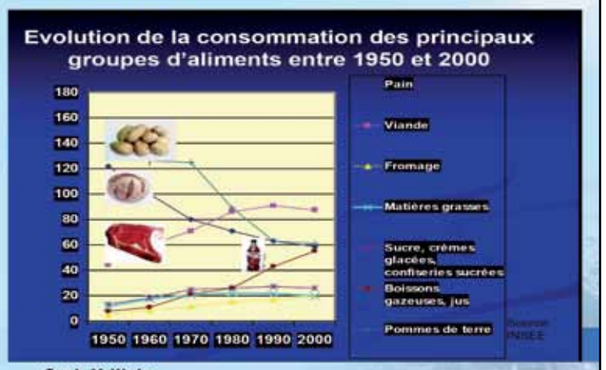

Graph, Mr Warlop

Prix de l'énergie

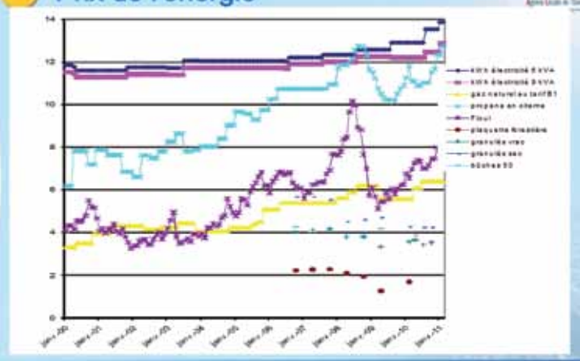

Nouvelles contraintes … dû à la pollution

Niveau d'alerte !

Valeurs …et projet pédagogiques

Relier DD avec les valeurs sportives → **Solidarité, entraide, respect, vivre ensemble, santé…**

Expliquer et communiquer sur la démarche DD → **Vers les participants et le public**

Axes clés climat énergie dans les événements sportifs …quelques pistes

Transports des spectateurs, voire des sportifs

↓

Communiquer en amont

↓

Inciter / Dissuader : parking payant/ gratuit selon taux remplissage…
Faciliter : covoiturage

Restauration

↓

Produits locaux, sains pour les buvettes

Déchets

↓

Réduction à la source (gobelets consignés)

organiser le tri, sensibiliser sur place de façon ludique

Axes clés climat énergie dans les événements sportifs

Consos d'énergie du patrimoine sportif

Usages des installations : exemplarité

Valoriser les réalisations exemplaires : communication sur solaire, bois, EE, etc

Panneaux, affiches pédagogiques

Eco-évenement, un passage à l'acte accessible à tous et à toutes

- **Pas forcément d'investissement financier (ou retour sur investissement)**
- **Ensemble de gestes pratiques (éco-gestes)**

Avec de nombreux avantages …..

Bénéfices personnels → Santé et conditions de vie, lien social…

Bénéfices sociaux → Emplois locaux gratifiants et valorisants
Préservation des savoir-faire
Cohésion sociale
Coûts épargnés par la collectivité

Bénéfices environnementaux → Climat ,biodiversité, pollution…

…mais de nombreux freins d'ordre comportemental :

- **Habitudes de consommation**
- **Mauvaises habitudes (tri …)**
- **Messages contradictoires : incitation publicitaire/ message de sensibilisation**

…ou pratiques :

Accessibilité à l'information/éducation/formation

Disponibilité de certains produits… pistes cyclables…

L'action de l'ALE :

- Information, sensibilisation, éducation

-Espace info énergie
-Site internet et fiches conseils
-Interventions scolaires

Accompagnement
Plan Climat Grand Lyon

-formation d'acteurs municipaux

L'annuaire de l'Eco-consommation, ou comment faciliter le passage à l'acte

Environ 400 adresses sur Lyon et sa région :
L'alimentation, habitat, loisir, ré-emploi, déchets, mobilité, services responsables , économie sociale et solidaire

- **Géo référencement**

Merci de votre attention

Agence Locale de l'Énergie
de l'Agglomération Lyonnaise

8, rue Béranger, 69006 LYON
Tel : 04 37 48 22 42
Tel EIE : 04 37 48 25 90

www.ale-lyon.org

Annexe 6
Comment organiser et évaluer un événement éco-responsable ?

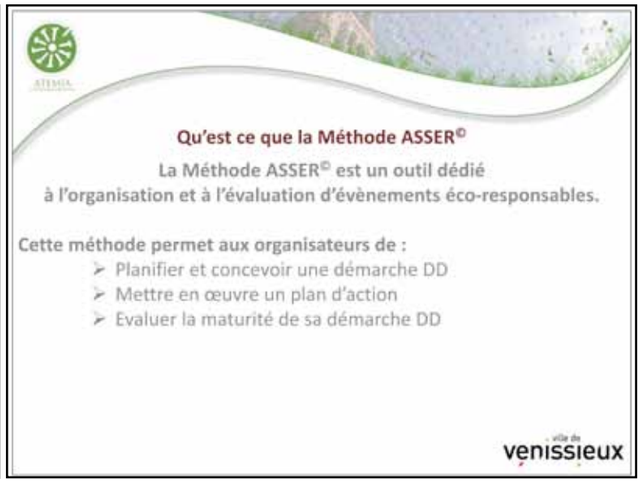

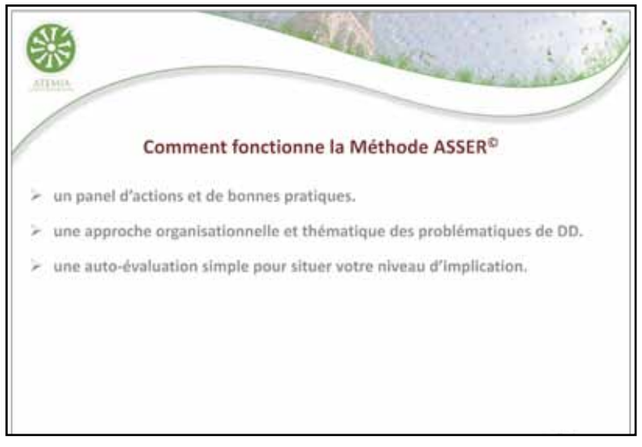

Comment fonctionne la Méthode ASSER©

Approche organisationnelle

Etape 0 : Intégrer le développement durable au cœur du projet
Etape 1 : Choisir un site
Etape 2 : Définir le programme
Etape 3 : Définir les besoins techniques
Etape 4 : Dimensionner et gérer les flux
Etape 5 : Communiquer et promouvoir son évènement
Etape 6 : Organiser le montage
Etape 7 : Sensibiliser les participants
Etape 8 : Contrôler la démarche éco-responsable
Etape 9 : Organiser le démontage du site
Etape 10 : Réaliser un bilan Développement Durable

venissieux

Comment fonctionne la Méthode ASSER©

Approche thématique

Thème 1 : Mobilité et déplacement de personnes
Thème 2 : Transport de fret
Thème 3 : Gestion des déchets
Thème 4 : Gestion de l'énergie
Thème 5 : Gestion de l'eau
Thème 6 : Aménagement des espaces
Thème 7 : Restauration & hébergement
Thème 8 : Espace naturel et biodiversité
Thème 9 : Accessibilité
Thème 10 : Implication locale
Thème 11 : Risques et nuisances
Thème 12 : Achats responsables
Thème 13 : Sensibilisation et éducation
Thème 14 : Communication et promotion

venissieux

Comment fonctionne la Méthode ASSER©

Bienvenue dans l'outil d'auto-évaluation de la Méthode ASSER©

Etape	N°	Cibles	Mise en œuvre
Gestion de projet	111	Un responsable développement durable est-il nommé ?	Oui, totalement
	112	Les collaborateurs ayant un rôle dans la démarche d'éco-conception sont-ils identifiés ?	Oui, partiellement
	113	Les collaborateurs ayant un rôle dans la démarche d'éco-conception sont-ils formés ?	Non
	114	Un groupe de travail "Développement Durable" est-il mis en œuvre ?	Sélectionnez votre réponse
	115	Un diagnostic des impacts est-il réalisé et permet-il de prioriser les enjeux et les actions à conduire ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non Not applicable
	116	Des fiches-actions + DD + contrôles rédigées pour chaque collaborateur ?	
	117	Une politique de développement durable est-elle rédigée et signée par les responsables de l'événement ?	
	118	Les déplacements, dans le cadre de réunion de travail, sont-ils effectués en transport alternatif ?	Sélectionnez votre réponse
	119	Les impressions de documents de travail sont-elles optimisées ?	Sélectionnez votre réponse

Comment fonctionne la Méthode ASSER©

Outil - Biodiversité

Les responsables de l'événement ont-ils évalué la capacité maximum d'accueil du site naturel ?	OUI, totalement
Les responsables de l'événement ont-ils évalué l'impact potentiel de la manifestation sur les éco-systèmes du site ?	OUI, partiellement
Les responsables de l'événement ont-ils identifié l'ensemble des protections réglementaires en vigueur sur le site ?	NON
Les responsables de l'événement impliquent-ils les structures locales de protection de la nature dans le tracé des parcours ?	Sélectionnez votre réponse OUI, totalement OUI, partiellement NON Non applicable
Les responsables de l'événement impliquent-ils les services de l'état en charge des espaces naturels ?	OUI, totalement
Les responsables de l'événement impliquent-ils les autres utilisateurs du site naturel ?	OUI, partiellement
Les parcours utilisent-ils les sentiers et itinéraires existants ?	OUI, totalement
Les zones naturelles sensibles sont-elles identifiées et évitées ?	OUI, totalement
L'événement a-t-il lieu pendant une période de faible sensibilité environnementale (été,automne) ?	OUI, partiellement
Une étude d'évaluation des incidences sur les zones Natura2000 est-elle prévue (cf. Décret 2010-635 du 9 avril 2010) ?	Non applicable

Maturité des engagements en matière de biodiversité 12,2 / 20

Retour à l'outil d'auto-évaluation

Comment fonctionne la Méthode ASSER©

Evaluation de la démarche d'éco-conception sur l'ensemble du cycle de vie

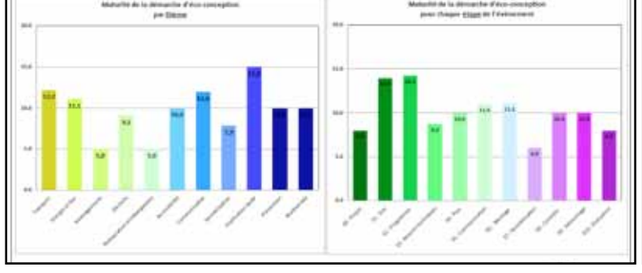

Les services associés à la Méthode ASSER©

Formation - Transfert de compétences (2 jours)
- Comprendre et maîtriser les principaux enjeux du DD
- Apprendre à concevoir un évènement éco-responsable
- Comprendre et maîtriser la Méthode ASSER©

Accompagnement - Conseil
- Conception et coordination de la démarche DD

Evaluation et diagnostic développement durable
- Diagnostic qualitatif de la démarche DD
- Evaluation des impacts environnementaux positifs et négatifs
- Formalisation de recommandations

CDSA 69

40 ans de défis — Fédération Française du Sport Adapté

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ DU RHÔNE

Présenté par Céline ROGNARD,
Coordinatrice Départementale

Le Sport Adapté en chiffres dans le département du Rhône:

- 1 Comité Départemental
- 7 associations affiliées Sport Adapté
- 1000 licenciés
- 20 manifestations sportives par an
  - » Compétitions départementales
  - » Loisirs et découverte
  - » Activités Motrices
- 10 séjours sportifs
  - » A thème (Cirque, équitation, randonnée, foot)
  - » Multisports
- 25 créneaux d'activités sportives en semaine
  - » Natation, basket, foot, activités motrices, escalade, vélo, tir à l'arc, sports d'opposition, judo, équitation…

Publics accueillis au sein de FFSA

⇨ *Les personnes en situation de handicap mental*

- La déficience intellectuelle
  - » Retard mental
  - » Trisomie 21
  - » Traumatisme crânien
- Maladie Psychique
  - » Névrose
  - » Psychose
- Troubles du comportement
  - » Hyperactif
  - » Autisme
  - » « Cas social »

Rappel sur les sigles

L'intégration en « milieu ordinaire »

Les loi de 2002 et de 2005:

Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Définition d'intégration:

Processus qui permet à une personne ou a un groupe de personnes de se **rapprocher** et de **devenir membre d'un autre groupe** plus vaste par **l'adoption de ses valeurs et des normes** de son système social.

L'intégration nécessite 2 conditions:

- Une volonté et une démarche individuelles de s'insérer et de s'adapter, c'est-à-dire **l'intégrabilité d'une personne**;
- La **capacité intégratrice de la société** par le respect des différences et des particularités de l'individu.

⚠ **Ne pas confondre avec assimilation et insertion!**

Exemples d'intégration en milieu valide:

- Avec l'affiliation Sport Adapté:
  - Judo Club des Gônes de Neuville sur Saône
  - Cadence
- Sans l'affiliation Sport Adapté:
  - Section HandiGym (Jeune France de Villeurbanne)
  - Tennis Adapté (Tennis Club de Couzon au Mont d'Or)
- Les projets en cours de réalisation:
  - Club de gym de Neuville/Saône
  - Club de Tennis de Chessy-Chatillon

Comment réussir une bonne intégration?

Nécessite quelques attentions particulières:

- Dépend:
  - Du handicap
  - De l'âge
  - Pas anodin, risque d'engendrer certains changements
  - Ne pas voir « un handicapé », mais une personne qui a des besoins et des envies
  - Savoir s'appuyer sur l'expérience des professionnels pour avoir la meilleure prise en charge possible (professeurs d'APA&S, fédérations sportives pour personnes handicapées: FFSA et FFH)

Comment réussir une bonne intégration?

Au sein de l'association:

- Doit être une volonté de tous; soutenue par les élus (en lien avec le projet de l'association)
- Avoir connaissance du handicap pour une bonne prise en charge lors de la personne
- Ne pas hésiter à parler du handicap: dans le groupe de pratique, avec les familles…
- Eventuellement modifier les statuts ou le règlement intérieur
- (aménagement du milieu si personnes ayant un handicap physique)

Comment réussir une bonne intégration?

Lors des séances d'entrainement:

- aménagement des tâches motrices proposées,
- adaptation du matériel,
- rythme dans les séances : caractère continu ou discontinu de l'effort, intensité, etc.
- pédagogie utilisée,
- veiller à la bonne compréhension des consignes,
- accompagnement motivationnel…

⇨ Le sportif doit être en situation de réussite.

Les Formations en lien avec le handicap

- Formations Universitaires:
  - Licence Activités Physiques Adaptées et Santé (APA&S)
  - Master APA&S
- Les Brevets d'Etats:
  - Sport Adapté
  - Handisport
- Les diplômes « complémentaires »:

Pour les éducateurs sportifs ayant déjà un diplôme sportif (BE ou DE)

- AQSA (Attestation de Qualification en Sport Adapté)
- CQH (Certificat de Qualification en Handisport)

En projet, un diplôme commun pour les APA&S

Pour nous contacter…

Comité Départemental du Sport Adapté du Rhône
Lycée Marcel SEMBAT
20, Bd Marcel SEMBAT
69200 VENISSIEUX

Tel/fax: 04.78.78.50.16
E-mail: cdsa69@yahoo.fr

Annexe 8
Le sport adapté, l'expérience du CRESS à Vénissieux

CRESS – CENTRE DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION SPORT & SANTÉ

Table ronde n°2 : Accessibilité à la pratique sportive pour les publics éloignés-leur intégration dans une pratique en club.

Le sport adapté : l'expérience du CRESS à Vénissieux.

www.le-cres.com

C.R.E.S.S : Centre de Recherche et d'Education Sport et Santé – 1 Rue Eugène Marechal 69200 Vénissieux – Tel : 04.72.50.89.97 – Fax 04.72.50.91.15
Récépissé déclaration de modification : w691054084 –Siret : 43269212700033- APE : 8559A

Le CRESS

- Association loi 1901, travaillant depuis plus de 15 ans en partenariat avec l'A.S.Minguettes et la ville de Vénissieux
- Projet psycho-éducatif assuré par une équipe reposant sur un partenariat éducateurs sportifs-psychologues
- Différents champ d'interventions : Education/prévention, Formation, Accompagnement…
- Auprès de différents publics : professionnels, enfants, adultes…
- En 2008, création d'un pôle santé

C.R.E.S.S : Centre de Recherche et d'Education Sport et Santé – 1 Rue Eugène Marechal 69200 Vénissieux – Tel : 04.72.50.89.97 – Fax 04.72.50.91.15

Les constats.

Ce que disent les familles…

Toutes témoignent de difficultés à trouver des structures adaptées.

Les difficultés sont soient :

- Liées aux manifestations du handicap en lui-même
- Lié à l'encadrement
- Lié au niveau de pratique sportive, club niveau « trop compétitif »

Les constats.

Ce que disent les professionnels…

« Le secteur mineur n'est pas très développé » : Mme Rognard, coordinatrice au CDSA 69

« Il y a une forte demande pour le handicap psychique et peu de structure identifiée susceptible d'encadrée ces jeunes. Les personnes porteuses de handicap psychique ont trop de difficulté pour pouvoir intégrer un club classique. » Didier, éducateur sportif à St Jean de Dieu.

Les constats.

Ce que disent les professionnels…

« Le secteur mineur n'est pas très développé » : Mme Rognard, coordinatrice au CDSA 69

« Il y a une forte demande pour le handicap psychique et peu de structure identifiée susceptible d'encadrée ces jeunes. Les personnes porteuses de handicap psychique ont trop de difficulté pour pouvoir intégrer un club classique. » Didier, éducateur sportif à St Jean de Dieu.

Les demandes

Plus de 12 demandes formulées soit directement par les familles soit par professionnels secteur médico-social intervenant auprès des jeunes

- Mathieu, 9 ans, Maladie génétique entrainant un déficit cognitif et une dyspraxie
- Carl, 11 ans retard intellectuel global + troubles du comportement (possibilité violence et non respect des règles)
- Marie, 10 ans, troubles du comportement
- Sami et Fred: 5 ans troubles autistiques, (piscine)
- Valérie, 9 ans, troubles autistiques, (piscine)
- Harry, 11 ans, troubles cognitifs et dyspraxie
- Zoé, 10 ans, troubles cognitifs

Les pistes pour l'avenir…

Ce que peut proposer le CRESS, pistes à construire ensemble avec l'ensemble des partenaires:

- Un accompagnement pour l'intégration de la personne porteuse de handicap au sein d'une structure sportive. Ceci peut se décliner sous différentes formes : déplacement au sein de la structure sportive, entretien avec l'éducateur sportif/l'entraineur pour pouvoir travailler sur les difficultés rencontrées, un accompagnement pour les co-équipiers afin de dédramatiser et déstigmatiser le handicap, etc…

- Ouverture d'une section sport adapté,

- Point ressource et de concertation; collaborateur engagé sur les actions ou les démarches de réflexion à mettre en place…

Annexe 9
Conseil des jeunes du CDOS, l'olympisme au service des jeunes

CITIUS-ALTIUS-FORTIUS

Conseil des Jeunes du Comité Départemental Olympique et Sportif du rhône

L'Olympisme au service des jeunes

Prônée à l'origine par Pierre de Coubertin, l'Olympisme est une philosophie de vie fondée sur le corps, la volonté et l'esprit qui allie le sport à la culture et à l'éducation.

ville de venissieux

Pour qui?

- *Les jeunes - filles ou garçons - de 12 à 16 ans (sixième –seconde) pourront intégrer la commission.*
- *Ils devront être licenciés d'une association sportive scolaire*
- *le Comité Départemental de la discipline devra être affilié au CDOS*
- *Ils seront présentés par leur président de comité départemental*

ville de venissieux

En détail … Journée Olympique 2012

- **Le principe…**
  … est de faire découvrir les valeurs du sport et de l'olympisme aux classes volontaires
- **L'ambition…**
  …est de faire vivre dans un projet pédagogique l'héritage culturel du sport et de sa pratique.
- **L'objectif …**
  …est de présenter ce projet lors de la journée olympique du 23 juin 2012

Ce projet sera coordonné par le Conseil des jeunes du CDOS du Rhône

ville de venissieux

En détail … projets sportifs

- **Le principe…**
  … est de faire découvrir les valeurs du sport et de l'olympisme aux jeunes du Conseil des Jeunes du Rhône
- **L'ambition…**
  …est de créer une commission dynamique et de représenter les jeunes sportifs rhodaniens
- **L'objectif …**
  …est de réaliser des projets concrets
  Imaginer la décoration de verres plastiques dans le cadre du développement durable..

Ce projet sera coordonné par le Conseil des jeunes du CDOS du Rhône

ville de venissieux

Pourquoi?

- *Les Sensibiliser à la culture olympique*
- *Les encourager à s'impliquer dans le monde associatif*
- *Leur donner la parole afin qu'ils puissent exprimer leurs désirs et mettre en place des projets.*

Comment?

- *Les jeunes sportives et sportifs engagés participeront aux réunions trimestrielles organisées au siège du CDOS*
- *La commission nommera un porte parole qui sera invité au CD du CDOS pour présenter leurs travaux*

Lettre de présentation

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône soutient le développement des associations sportives dans le Département. Il lui incombe également de promouvoir les valeurs du sport, d'encourager le partage de connaissance et de développer la prtise de responsabilités à tous les âges.

En initiant une réflexion sur la valorisation de l'engagement bénévole et l'importance du rôle des jeunes dans nos clubs, une des premières actions du CDOS a été d'officialiser la création du Conseil des jeunes.

Trop souvent considérés uniquement comme des pratiquants, nos jeunes ont néanmoins démontré leur intérêt pour participer au développement de leur sport. On se souvient encore du succès de l'opération « top gones » qui formait de jeunes arbitres.

Le CDOS souhaite donc mettre en place tous les moyens pour permettre à nos jeunes d'acquérir l'expérience et les connaissances qui seront la base de leur engagement futur dans le sport.

Participer au Conseil des Jeunes du CDOS du Rhône, c'est s'engager au sein du comité, mettre en place des projets, mais c'est aussi représenter les jeunes du Département à l'image d'un Conseil Municipal des jeunes.

Vivre sa passion du sport, c'est le plaisir de pratiquer une activité physique mais aussi participer au développement de sa discipline

N'hésitez pas à inciter les jeunes de votre comité à venir représenter votre discipline et Participer au Conseil des jeunes du Rhône il suffit de remplir la lettre de candidature ci jointe

En off…

Organisation

- Groupe de 8- 12 jeunes
- Chaque jeune s'engage 1 an renouvelable 1 an dans le cadre de la limite d'age défini par le CDOS
- Réunion trimestrielle

En pratique…

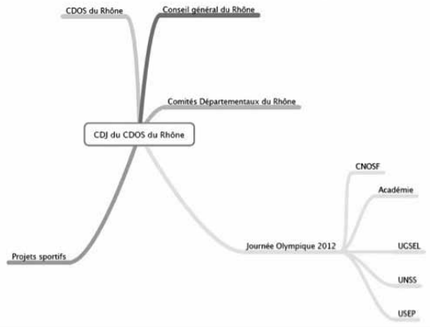

L'INTEGRATION DES JEUNES DANS LA VIE ASSOCIATIVE

Anne Piguet

4ème Rencontre
Ville/ OMS/ Mouvement Associatif

Le 9 avril 2011

ville de vénissieux

Les jeunes, en France, ont une attitude très favorable à l'engagement bénévole.

Selon un sondage Ipsos (2006) :

- 81% estiment qu'il «est important de consacrer du temps à une association»

- 65% se disent « prêts à aider les autres ».

ville de vénissieux

4 profils de jeunes bénévoles

(d'après le Cerphi en 2006) :

- les indécis
- les déterminés
- les opportunistes
- les accomodants

2. Ce que peuvent apporter les jeunes

- l'avenir de l'association
- dynamisme, polyvalence, adaptation
- maîtrise des nouveaux outils de communication, internet
- remise en question, reformulation du projet associatif
- idées nouvelles, « dans l'air du temps »
- capacité d'attirer d'autres jeunes
- coopération intergénérationnelle et mixité sociale

Une situation paradoxale :

- *des jeunes souhaitent s'engager mais ne trouvent pas d'association.*
- *des associations veulent accueillir de jeunes bénévoles, mais ont du mal à en mobiliser.*

Bibliographie : Etudes sur l'engagement bénévole des jeunes :

- La participation associative des jeunes (Cnajep) (2003)
- Le bénévolat et les jeunes (Cerphi/Espace Bénévolat) (2006)
- Baromètre de l'opinion des bénévoles (Recherches et solidarités/France bénévolat) (2007)
- L'engagement bénévole des jeunes : analyse et recommandations (France bénévolat) (2008)

3. Les freins à l'intégration des jeunes

Des obstacles du côté des jeunes et du côté des associations, dans plusieurs domaines :

- Posture et attitudes
- Gouvernance
- Fonctionnement opérationnel

4. Recommandations pour favoriser l'engagement des jeunes

- Respecter les rythmes sociaux
- Identifier des projets spécifiques
- Valoriser les compétences et reconnaître l'engagement
- Former les jeunes
- Accepter de partager le pouvoir

L'engagement des jeunes, c'est (aussi) apprendre aux adultes à écouter !

L'INTEGRATION DES JEUNES DANS LA VIE ASSOCIATIVE

1. Les attentes des jeunes et leur fonctionnement
2. Ce que peuvent apporter les jeunes
3. Les freins à leur intégration
4. Recommandations pour que des jeunes s'engagent bénévolement dans des associations
5. Quelques outils pratiques

1. Les attentes des jeunes

Être au service des autres (voient plus le bénévolat dans le secteur caritatif, ce que ne leur évoque pas systématiquement le sport)

Ne pas s'engager dans la durée mais ponctuellement

Immédiateté (il faut que les résultats soient visibles rapidement)

Agir pour un projet concret

Être avec d'autres jeunes

Qu'il y ait une reconnaissance de leur engagement

Respect du rythme de vie

Besoin de convivialité, « fun »

5. Quelques outils pratiques

- Passeport bénévole
- VAE
- Formation des bénévoles et dirigeants
- CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative)
- Possibilité de financements
- Accompagnement

Organismes qui peuvent aider pour l'intégration des jeunes dans les associations :

A Vénissieux :

- *OMS* (Office Municipal du Sport), *BIJ* (Bureau Information Jeunesse), *CABV* (Centre Associatif Boris Vian

Dans la région :

- *Espace associatif du Conseil général, CRIB / Profession Sport 69*

Au niveau national :

- *Espace Bénévolat,* ***site*** *www.jeunebenevole.org, France Bénévolat, CNDS*

264
45
294
ASVEL

Carrefour